

S.N.S.M.

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2018)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2018)

Aux Membres
S.N.S.M.
8, Cité d'Antin
75009 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association S.N.S.M. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, Fax: +33 (0)1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

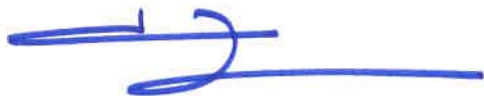
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 septembre 2019

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Florence Pestie

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

ACTIF	Exercice 2018		Exercice 2017 NET	Exercice 2018		Exercice 2017
	BRUT	Amortissements Dépréciations		NET		
				NET	NET	
Immobilisations incorporelles	421 613	211 012	259 516	210 601	29 556 510	
Logiciels et autres droits	321 322	211 012	151 602	110 309	2 317 734	
Droit au bail	100 292		107 914	100 292	10 194 828	
Immobilisations corporelles	118 271 610	66 673 524	39 891 200	51 598 085	335 388	
Terrains	101 349		558 697	101 349	16 708 560	
Constructions	22 126 563	6 626 479	3 766 285	15 500 084	10 691 157	
Installations techniques, matériels, outillages canots, vedettes et autres moyens	48 540	32 267	18 109	16 273		
Autres immobilisations corporelles	92 024 443	56 982 886	34 721 776	35 041 557		
	3 970 714	3 031 892	826 334	938 821		
Immobilisations en cours	7 506 888	0	5 720 127	7 506 888	23 759 053	
Immobilisations incorporelles	471 466		180 296	471 466		
Constructions	2 867 601		2 636 690	2 867 601		
canots, vedettes et autres moyens	4 167 821		2 903 140	4 167 821		
Immobilisations financières	95 339	0	172 713	95 339	183 606	
Prêts	65 703		65 703	65 703		
Autres	29 636		107 010	29 636		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	126 295 450	66 884 537	46 043 556	59 410 913	10 467 474	6 905 624
					0	0
Stocks	2 613 462	243 291	1 878 215	2 370 171	3 845	2 645
Créances	8 582 005	3 220	6 099 034	8 578 785	2 922 813	2 590 497
Subventions collectivités publiques à recevoir	3 573 888		2 746 072	3 573 888	7 540 816	4 312 482
Autres créances	5 008 117	3 220	3 352 962	5 004 897		
Disponibilités	17 119 694	0	18 497 481	17 119 694	12 961 744	11 952 559
Valeurs mobilières placement	1 988 767		5 992 647	1 988 767	8 308 509	8 023 746
Disponibilités	15 130 928		12 504 835	15 130 928	2 920 486	2 292 725
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 315 161	246 512	26 474 731	28 068 650	1 385 879	1 331 039
					346 870	305 049
Charges constatées d'avance	142 631		173 945	142 631		
TOTAL ACTIF	154 753 242	67 131 048	72 692 232	87 622 194	87 622 194	72 692 232

COMPTE DE RESULTAT 2018

En euros (€)	Exercice 2018	Exercice 2017
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	1 007 128	1 049 853
Production vendue (biens et services)	4 985 187	4 613 661
Assistances maritimes	2 047 672	1 801 547
Prestations formations	745 715	850 827
Prestations annexes	1 858 338	1 651 109
Prestations Plages	333 462	310 178
Montant net du chiffre d'affaires	5 992 315	5 663 514
Production stockée	0	0
Production immobilisée	1 389 307	328 723
Subvention d'Exploitation	7 970 228	5 711 210
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	20 558	155 857
Autres produits	20 220 380	17 529 709
Dons et subventions organismes	4 787 044	4 207 142
Legs et autres libéralités	4 288 074	2 997 605
Dons manuels particuliers	9 846 408	9 069 605
Produits de manifestations	716 531	802 219
Autres Produits	582 323	453 138
TOTAL I	35 592 789	29 389 013
Charges d'exploitation		
Achat de marchandises	676 782	868 388
Variation de stock marchandises	91 722	-199 996
Achat de matières premières et autres approvisionnements	1 342 305	980 103
Variation de stock	-583 678	11 148
Autres achats et charges externes	15 725 547	13 950 328
Variation de stock		
Impôts, taxes et versements assimilés	539 381	506 264
Salaires et traitements	3 717 004	3 503 319
Charges sociales	1 856 171	1 723 660
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	5 722 798	5 618 499
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	3 220	0
Dotations aux provisions	43 553	14 322
Autres charges	437 224	292 934
TOTAL II	29 572 030	27 268 970
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 020 759	2 120 043
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun :	0	0
Bénéfice ou perte transférée III	0	0
Perte ou bénéfice transféré IV	0	0
Produits financiers :	45 614	45 113
De participation	0	0
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	8 254	13 916
Reprises sur provisions et dépréciations, transferts de charges	0	0
Différence positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	37 360	31 198
TOTAL V	45 614	45 113
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilés	86 332	31 111
Différences négatives de change	0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
TOTAL VI	86 332	31 111
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-40 719	14 003
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I+II+III-IV+V-VI)	5 980 041	2 134 045
Produits exceptionnels :		
Sur opération de gestion	25 413	97 166
Sur opération en capital	9 415 340	2 718 796
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charge		
TOTAL VII	9 440 753	2 815 962
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	233 086	296 377
Sur opérations en capital	934 700	794 282
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
TOTAL VIII	1 167 786	1 090 659
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	8 272 967	1 725 303
Participation des salariés aux résultats (IX)	0	0
Report de ressources non-utilisées des exercices antérieurs (X)	1 660 208	1 862 853
Engagements sur ressources (XI)	5 222 058	2 534 288
Total des produits (I+II+V+VII+X)	46 739 363	34 112 942
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+XI)	36 048 205	30 925 027
5. RESULTAT (Excédant ou Déficit)	10 691 157	3 187 914
6. Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits		
Bénévolat	44 189 670	0
Prestations en nature	0	0
Dons en nature	0	0
Total	44 189 670	0
Charges		
Secours en nature	9 986 324	0
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	8 640 725	0
Personnel bénévole	25 562 621	0
Total	44 189 670	0

SOMMAIRE

<u>PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE</u>	5
<u>ENGAGEMENTS HORS BILAN</u>	9
<u>ACTIF</u>	
VARIATION DES IMMOBILISATIONS	13
VARIATION DES AMORTISSEMENTS	14
VARIATION DES STOCKS	15
CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	16
TITRES ET DISPONIBILITES	17
<u>PROVISIONS</u>	
DEPRECIATION COMPTES D'ACTIF & PROVISIONS P/RISQUES ET CHARGES	18
<u>PASSIF</u>	
FONDS ASSOCIATIFS – FONDS PROPRES	19
VARIATION DES AIDES A L'INVESTISSEMENT	20
VARIATION DES FONDS DEDIES	21
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	22
<u>COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES</u>	
COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	23
UTILISATIONS DES RESSOURCES PAR EMPLOI	24
UTILISATIONS DES RESSOURCES DEDIEES AUX INVESTISSEMENTS	25

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE

1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations et fondations (arrêté du 8 avril 1999 et règlement CRC 99-01), dans le respect du principe de prudence des hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

En application des Règlements CRC 99-01, N°2002-10 et N° 2004-06 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC), les composants des immobilisations corporelles et incorporelles, inscrits à leur valeur historique, sont déterminés comme suit :

Constructions

- Immeuble du siège. Cet ensemble est constitué de 4 composants :
 - Les murs inscrits au coût d'acquisition de l'immeuble. Ce composant est amorti sur une durée de 30 ans sur le mode linéaire.
 - La toiture a été valorisée et sera amortie sur 25 ans sur le mode linéaire
 - L'ascenseur a été valorisé et sera amortie sur 10 ans sur le mode linéaire.
 - Les autres aménagements initiaux et équipements solidaires sont amortis sur 10 ans en linéaire.

Equipements spécifiques

▪ Les canots tous temps (CTT) et vedettes de 1^{ère} classe (V1), 2^{ème} classe (V2), 3^{ème} classe (V3) et légères (VL) sont constitués de 3 composants : la coque pontée (en général le montant du contrat chantier), la motorisation et l'armement (aménagements et tous matériels).

- Les coques pontées sont amorties selon le mode linéaire sur 30 ans pour les CTT, 25 ans pour les V1, 20 ans pour les V2 et V3 et 15 ans pour les VL.

- Les motorisations sont amorties selon le mode linéaire sur une durée correspondant à la moitié de celle retenue pour la coque pontée.

- L'armement est amorti dans tous les cas sur une durée de 5 ans en linéaire.

Les composants sont inscrits à leur valeur historique pour les embarcations mises en service à compter de 2000, exercice au cours duquel la flotte SNSM avait été activée au Bilan pour la première fois.

Pour les embarcations plus anciennes, la valeur des composants retenue a été déterminée selon le rapport moyen constaté pour chaque type d'embarcation entre chaque composant et la valeur historique de l'ensemble.

▪ Les canots semi-rigides forment un ensemble et sont amortis en bloc sur 10 ans selon le mode linéaire.

L'ensemble comprend la remorque, le canot, l'armement et le moteur hors-bord.

▪ Les canots pneumatiques pliables sont amortis sur une durée de 10 ans selon le mode linéaire.

▪ Les moteurs hors-bords des canots pneumatiques, interchangeables, sont inscrits pour leur valeur historique indépendamment des pneumatiques et font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 5 ans.

- Les véhicules nautiques motorisés (VNM) sont amortis sur une durée de 5 ans en linéaire.
 - Les tracteurs et remorques des VL, canots pneumatiques semi-rigides ou pliables et VNM sont amortis sur une durée de 10 ans sur le mode linéaire.
 - Les « grosses réparations ».
 - le remplacement pur et simple du composant motorisation ou d'un élément du composant armement identifié, fait l'objet d'une activation au Bilan et entraîne la sortie du matériel remplacé.
 - la partie non identifiable (main d'œuvre, pièces détachées, matériels de faible valeur, matériaux, etc.) de la « grosse réparation » est activée en tant que nouveau composant de l'embarcation et est amortie sur 5 ans quel que soit le type d'embarcation.

Autres immobilisations

Immobilisations incorporelles

- Logiciels – Identifiés en tant que tels dès que leur acquisition est séparée de celle d'un matériel informatique, ils sont amortis sur une durée de 2 ans.
- Droit au bail – Pas d'amortissement.

Autres immobilisations corporelles

- Terrains – Pas d'amortissement
- Constructions en toute propriété autres que l'immeuble du siège. Elles sont amorties sur 20 ans.
- Infrastructures locales – Les abris, cales et autres locaux des stations et centres de formation dont les travaux de construction, d'aménagement ou de rénovation sont valorisés au coût de leur construction, rénovation ou aménagement et amortis, sur une durée de 10 ans, selon le mode linéaire.
 - Installations techniques, matériel et outillage (Pole de soutien de la flotte) – amortissement linéaire sur 10 ans.
 - Matériels de bureau et informatiques – Amortissement sur 3 ans selon le mode linéaire.
 - Mobilier – Amortissement sur 10 ans selon le mode linéaire.

Actif circulant

- Les actifs circulants sont inscrits à leur valeur nominale – hors taxes pour les matières et matériels destinés aux embarcations et ttc pour les autres (articles de promotion en particulier) ou à leur prix de revient (valeurs mobilières de placement) et font l'objet d'une dépréciation si nécessaire.
- Le stock d'articles de promotion conservés chez notre logisticien est valorisé au PAMP (prix d'achat moyen pondéré) et éventuellement déprécié.
 - Les stocks d'articles de promotion conservés par les entités locales font l'objet d'un inventaire annuel et sont valorisés au dernier prix d'achat, sans différence significative avec la valorisation au PAMP.
 - Les créances litigieuses liées aux conventions Mairie (Mise à disposition des nageurs sauveteurs sur les plages durant l'été) sont inscrites à l'Actif du Bilan et dépréciées pour 3,2 k€ à fin 2018.
 - Les créances ont augmenté à l'actif, ceci est lié aux subventions d'investissement dues par l'Etat et les collectivités locales et aux dons à recevoir et aux acomptes versés aux fournisseurs.
 - Au 31 décembre 2018, il y a 58 k€ de mobilisations de créances restant à encaisser.
 - Valeurs mobilières de placement. La SNSM mandate la Société Générale pour la gestion d'un placement centralisé des sommes représentant une grande partie de la trésorerie excédentaire des entités locales (délégations territoriales, stations de sauvetage et centres de formation et d'intervention).

ANNEXE

Les autres valeurs mobilières de placement correspondent aux VMP des stations qui présentent une plus-value latente de l'ordre de 0,1 k€.

Fonds dédiés et Aides à l'investissement

Les contributions privées (partenariats, collectes de dons et legs) considérées comme affectées à des projets précis par la SNSM et non encore utilisées conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont inscrites en fin d'exercice au passif du bilan au poste de « Fonds dédiés ».

Au compte de résultat sont enregistrés :

- en charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les partenariats, collectes de dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture,
- en produits dans le poste « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont réalisées.

Les aides, (dons des collectivités privées et legs dédiés) affectées au financement d'un moyen spécifique programmé, sortent du poste « Fonds dédiés » pour être inscrites dès la mise en service du bien financé en report de ressources sur exercice antérieur au Compte de Résultat (compte 789).

A noter que, contrairement aux financements privés, les aides publiques dédiées à l'investissement sont inscrites directement au Passif du Bilan en aides à l'investissement (compte 13) sans transiter par le compte de fonds dédiés.

Le total des fonds dédiés représente 10 467k€ à fin décembre 2018 contre 6 906 k€ à fin 2017. A noter que les fonds dédiés non mouvementés depuis 2 ans et plus concernent uniquement les fonds alimentés par les legs.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constatées afin de couvrir les risques et charges sans contreparties identifiées à la clôture des comptes. Les indemnités de départ à la retraite dues aux salariés sont entièrement provisionnées dans les comptes à fin 2018.

PROVISIONS P/RISQUES ET CHARGES (EN K€)	Montants au 31/12/2018	Montants au 31/12/2017	Variation
Litige Social	20	0	20
Indemnités de fin de carrières	164	150	14
TOTAL PROVISIONS (PASSIF)	184	150	34

Passif Circulant

Les dettes sont inscrites à leur valeur nominale et majoritairement à échoir à moins d'un an.

Compte d'emploi annuel des ressources (CER)

L'ordonnance du 28 juin 2005 rend obligatoire l'intégration du Compte d'Emploi Annuel des Ressources dans l'Annexe des comptes annuels des associations et fondations. L'Arrêté du 11 décembre 2008 a porté homologation du règlement n°2008-12 du CRC afférent à l'établissement du CER.

Etablissement du Compte d'Emploi des Ressources (CER)

RESSOURCES

Colonne 4 - Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice

Cellule T1 - REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE

EMPLOIS	emplois de l'exercice (1)	ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (3)	RESSOURCES	ressources collectées sur l'exercice (2)	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		T1

Il s'agit des ressources collectées auprès du public et non utilisées antérieurement au 1^{er} janvier de l'exercice N figurant dans les fonds propres en report à nouveau et/ou en réserves.

EMPLOIS

Missions sociales.

Emplois de l'exercice (colonne (1))

EMPLOIS	emplois de l'exercice	ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice	RESSOURCES	ressources collectées sur l'exercice	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
Missions sociales	0	0	1 : Ressources collectées auprès du public	0	
			dons et legs collectés	0	
			dons manuels non affectés		
			dons manuels affectés		
			legs et autres libéralités non affectés		
			legs et autres libéralités affectés		
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
		2	Autres fonds privés		

Ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice (colonne 2).

EMPLOIS	emplois de l'exercice	ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice	RESSOURCES	ressources collectées sur l'exercice	suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur l'exercice
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		
4 Missions sociales	0	0	1 Ressources collectées auprès du public	0	
			dons et legs collectés	0	
			dons manuels non affectés		
			dons manuels affectés		
			legs et autres libéralités non affectés		
			legs et autres libéralités affectés		
			Autres produits liés à l'appel à la générosité du public		
			2 : Autres fonds privés		

Les ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice par rubrique d'emploi sont déterminées par soustraction des autres ressources dédiées, affectées ou utilisées (subventions, produits liés à la mission, etc.) du total des charges imputées à la rubrique dans la colonne 1 (source comptabilité analytique).

ENGAGEMENTS HORS BILAN

1. ENGAGEMENTS DONNES

Néant.

2. ENGAGEMENTS RECUS

- **Legs acceptés** par le Conseil d'Administration (ou le Comité de Direction par délégation) en attente de réalisation s'élèvent à 4.012 K€ (contre 2.740 K€ l'an passé).

AUTRES INFORMATIONS

3. RESSOURCES HUMAINES

▪ **Salariés**

Au 31 décembre 2018, l'effectif salarié de la SNSM était de 84 personnes pour un effectif en équivalents temps plein (ETP) de 80 personnes (35 femmes et 45 hommes).

▪ **Rémunérations**

En conformité avec la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 en son article 20 sur le volontariat associatif les trois salaires bruts annuels les plus importants ont représenté en 2018 un total de 302.594€.

Nous rappelons que la fonction d'administrateur ne donne pas lieu à rémunération.

▪ Contributions volontaires en nature

L'association a reçu de la part de ses partenaires des contributions volontaires en nature de type mise à disposition gratuite de locaux, de services... Elle a, par ailleurs procédé à ce titre à une valorisation du temps qui lui est consacré par ses bénévoles.

▪ Valorisation du Bénévolat

Au titre de l'exercice 2018, la SNSM a procédé à une évaluation financière du temps qui lui est consacré par ses bénévoles. Cette évaluation s'appuie, sauf exceptions, sur une analyse du temps lié à une fonction plutôt qu'au temps passé par des personnes physiques. L'évaluation du temps lié à une fonction s'appuie sur l'ensemble des données opérationnelles collectées par la SNSM. La valorisation de ce temps repose sur l'application d'un taux horaire par catégorie de bénévoles.

Les méthodes d'évaluation par fonction :

- Les Sauveteurs Embarqués (interventions et exercices) : les heures d'intervention sont évaluées à partir des heures d'intervention par embarcation recensées dans SAUVAMER. Ces heures sont ensuite multipliées par l'équipage théorique de ces embarcations (ex : 8 pour un Canot Tous Temps, 6 pour une Vedette de 1^{ère} classe, etc.) ;
- Le temps passé en formation par les Nageurs Sauveteurs, les Sauveteurs Embarqués et les Formateurs est extrapolé à partir des rapports d'activité des CFI et du Pôle National de Formation. Il s'appuie sur un volume horaire par formation, multiplié par le nombre stagiaires diplômés à l'issue de ces formations ;
- Le temps des formateurs est extrapolé à partir des mêmes rapports pour lesquels l'encadrement des formations est défini à partir d'un encadrement théorique (pour les CFI) ou réel (pour le PNF) ;
- Le temps consacré aux Sécurités Nautiques et Dispositifs Prévisionnels de Secours par les Nageurs Sauveteurs, s'appuie sur les rapports d'activité des CFI ;
- Le temps consacré par les bénévoles à l'entretien des moyens nautiques et terrestres de la SNSM est défini à partir d'une méthode de calcul qui s'appuie sur les coûts d'entretien de ces moyens ;
- Le temps des Présidents de Stations est estimé à 2 jours par semaine, soit 2/5 ETP ;
- Le temps des équipes administratives des CFI (Directeur, Directeurs Adjoints, Secrétaires, etc.) s'appuie sur une étude réalisée en 2016 qui estime le temps administratif à 3,73 h par stagiaire accueilli en formation au CFI ;
- Le temps des Délégués Départementaux est estimé à 2,5 jours par semaine, soit 1/2 ETP ;
- Le temps des trésoriers de Stations, CFI ou Délégations Départementales est indexé sur le nombre d'écritures comptables passées dans la structure concernée ;
- L'évaluation des autres activités bénévoles s'appuie sur des éléments de suivi de l'activité (logs de connexions à SAUVAMER, PV de CA, de Groupes de Travail, Planning de tenue des stands sur des évènements, etc.).

Les méthodes de valorisation par catégorie de bénévoles :

- Les Sauveteurs Embarqués : salaire de référence de la 11^e catégorie de l'ENIM, il s'agit de la base indemnitaire des Sauveteurs Embarqués appliqué par l'ENIM en cas d'accident ;
- Les Nageurs Sauveteurs : salaire de référence défini par les conventions de mise à disposition entre la SNSM et les communes du littoral. On distingue les Nageurs Sauveteurs ordinaires et les Chefs de Poste.

ANNEXE

- Les Formateurs : leur valorisation est établie par référence à la grille des salaires minimums prévus par la Convention Collective de la Formation Professionnelle, qui définit des paliers de rémunération reflétant les qualifications liées à la fonction exercée. En appliquant cette analyse aux formateurs de la SNSM nous avons identifié trois niveaux de qualification : Formateurs, Formateurs de Formateur et Responsables Pédagogiques.
- Pour tous les autres bénévoles (délégués départementaux, présidents, directeurs, trésoriers, etc.) nous avons retenu comme salaire de référence le salaire moyen dans la Fonction Publique Territoriale (derniers chiffres connus : INSEE 2015).

Fonction	Base Brut annuel	Brut "chargé" horaire
Sauveteur Embarqué	31 821,20 €	31,34 €
Nageur Sauveteur	18 275,52 €	17,85 €
Chef de Poste	21 986,88 €	22,16 €
Formateur	20 368,60 €	19,90 €
Formateur de Formateur	32 285,62 €	32,55 €
Responsable Pédagogique	32 285,62 €	32,55 €
Bénévole Fonctionnel	27 792,00 €	28,02 €

Les astreintes des Sauveteurs Embarqués :

La disponibilité 24h/24 et 365 jours par an des moyens de sauvetage de la SNSM suppose la disponibilité d'équipages bénévoles capables d'intervenir à tout moment sur demande des CROSS. La valorisation de cette disponibilité, dite « d'astreinte », est calculée en appliquant 25% du salaire annuel de référence par équipier nécessaire pour faire appareiller une embarcation (8 pour un CTT, 6 pour une V1, etc.).

Fonctions	Heures de Bénévolat 2018	Jours de Bénévolat	ETP	Valorisation 2018
Sauveteurs Embarqués - Interventions et Exercices	279 320	39 903	174	8 753 889 €
Sauveteurs Embarqués - Formations	26 986	3 855	17	845 741 €
Sauveteurs Embarqués - Entretien des Moyens	29 466	4 209	18	923 464 €
Total Sauveteurs Embarqués	335 772	47 967	209	10 523 094 €
Nageurs Sauveteurs - Formations	158 428	22 633	99	2 850 632 €
Nageurs Sauveteurs - DPS et Sécurités Nautiques	64 352	9 193	40	1 232 435 €
Total Nageurs Sauveteurs	222 780	31 826	139	4 083 067 €
Formateurs - Sauveteurs Embarqués	11 078	1 583	7	272 583 €
Formateurs - Nageurs Sauveteurs	91 728	13 104	57	2 247 176 €
Formation de Formateurs	30 950	4 421	19	755 624 €
Formation de Tiers	12 980	1 854	8	359 388 €
Total Formateurs	146 736	20 962	91	3 634 771 €
Administration et Gestion des Stations	233 929	33 418	146	6 554 691 €
Administration et Gestion des CFI	81 822	11 689	51	2 292 652 €
Autes bénévoles	41 520	5 931	26	1 163 390 €
Total Bénévoles Fonctionnels	357 271	51 039	222	10 010 733 €
TOTAL Bénévolat	1 062 559	151 794	661	28 251 666 €
Valorisation Astreintes				15 938 003 €
TOTAL Contributions volontaires en nature				44 189 670 €

4. COMPTE DE RESULTAT

La présentation des produits d'exploitation par secteur et par destination est réalisée dans le cadre du compte d'emploi annuel des ressources.

ANNEXE

Les subventions d'exploitation correspondent principalement aux subventions accordées par les financeurs publics (Ministère des transports, conseils généraux, conseils régionaux, communes...) et privés (Total, MACIF, MAIF,...). Elles sont comptabilisées dès leur attribution. Les subventions faisant l'objet d'une affectation particulière sont traitées en tant que fond dédié.

Les autres produits d'exploitation correspondent principalement aux dons et legs perçus suite aux appels à la générosité du public lancés en 2018. Ils sont comptabilisés lors de leur encaissement.

5. AUTRES

- Nous n'avons pas d'évènements postérieurs à la clôture à signaler.
- Les faits caractéristiques de l'exercice sont détaillés dans le rapport annuel de la SNSM sur les thèmes suivants :
 - Sauvetage au large
 - Sauvetage Littoral
 - Formation, Prévention, Sécurité civile
 - Communication
 - Mécénat et partenariat.

ACTIF IMMOBILISE
VARIATION DES IMMOBILISATIONS 2018

	Montants (€) au 31/12/17	Augmentations de l'exercice	Reclassements	Diminutions de l'exercice	Montants (€) au 31/12/18
Immobilisations incorporelles	429 235	-	-	7 622	421 613
logiciels	321 322	-	-	-	321 322
droit au bail (35, Cité d'Antin)	107 914	-	-	7 622	100 292
Immobilisations corporelles	103 871 460	18 315 467	-	3 915 318	118 271 610
Terrains	558 697	-	-	457 347	101 349
Constructions	11 371 576	12 675 454	-	1 920 467	22 126 563
6,8 Cité d'Antin	-	12 258 205	-	-	12 258 205
31 Cité d'Antin	1 853 770	-	-	1 853 770	0
29 rue Taitbout	33 649	-	-	33 649	-
installations St-Nazaire	217 767	-	-	-	217 767
installations St-Malo	1 688	5 092	-	-	6 780
installations Palavas	8 624	-	-	-	8 624
infrastructures locales	9 256 078	412 157	-	33 048	9 635 187
outillage industriel	45 585	2 955	-	-	48 540
équipements spécifiques	88 327 305	5 112 290	-	1 415 151	92 024 443
canots tous temps (CTT)	31 046 831	104 751	-	33 739	31 117 844
vedettes 1ère classe (V1)	20 595 104	1 819 989	-	564 535	21 850 558
vedettes 2ème classe (V2)	25 237 988	2 135 202	9 006	632 521	26 731 664
vedettes 3ème classe (V3)	292 957	-	1 131	-	294 088
vedettes légères (VL)	1 588 748	23 990	-	11 186	1 601 552
pneumatiques semi-rigides (SR)	5 780 821	767 405	9 006	148 995	6 408 237
opérations collectives	27 669	-	-	-	27 669
autres équipements spécifiques	3 757 187	260 953	1 131	24 176	3 992 833
autr.immobilisations corporelles	3 568 299	524 768	-	122 353	3 970 714
Immobilisations en cours	5 720 127	1 786 761	-	-	7 506 888
Immobilisations incorporelles	180 296	317 272	-	-	471 466
Immobilisations corporelles	2 903 140	1 238 579	26 102	-	4 167 821
Constructions Neuves (CN)	2 053 840	691 014	26 102	-	2 770 955
CN canots tous temps (CTT)	-	447 805	19 952	-	467 757
CN vedettes 1ère classe (V1)	1 270 481	124 786	-	-	1 145 695
CN vedettes 2ème classe (V2)	680 959	280 791	6 150	-	967 899
CN vedettes légères (VL)	-	-	-	-	-
CN pneumatiques semi-rigides (SR)	102 400	87 203	-	-	189 603
Modernisation Carénage (MC)	835 566	231 854	-	-	1 067 421
MC canots tous temps (CTT)	89 971	338 714	-	-	428 685
MC vedettes 1ère classe (V1)	409 911	377 433	-	-	32 478
MC vedettes 2ème classe (V2)	335 684	270 573	-	-	606 258
MC vedettes légères (VL)	0	-	-	-	0
Grosses Réparations et Armement (GR)	-	120 557	-	-	120 557
GR canots tous temps (CTT)	-	120 557	-	-	120 557
GR vedettes 1ère classe (V1)	-	-	-	-	-
GR vedettes 2ème classe (V2)	-	-	-	-	-
GR vedettes légères (VL)	-	-	-	-	-
GR pneumatiques semi-rigides (SR)	-	-	-	-	-
Matériels Divers	13 735	195 154	-	-	208 889
Infrastructures	2 636 690	230 911	-	-	2 867 601
Immobilisations financières	172 713	-	-	77 374	95 339
Prêts (participation effort de construction)	65 703	-	-	-	65 703
Autres (dépôts et cautionnements)	107 010	-	-	77 374	29 636
TOTAL GENERAL	110 193 536	20 102 229	-	4 000 315	126 295 450

ACTIF IMMOBILISE

VARIATION DES AMORTISSEMENTS 2018

	Montants (€) au 31/12/17	Dotations de l'exercice	Reclassements	Diminutions de l'exercice	Montants (€) au 31/12/18
Immobilisations incorporelles	169 719	41 293	-	-	211 012
Immobilisations corporelles	63 980 260	5 681 505	-	2 988 241	66 673 524
constructions	7 605 291	635 440	-	1 614 252	6 626 479
31 Cité d'Antin	1 514 879	32 676	-	1 547 555	0
6,8 Cité d'Antin	-	115 526	-	-	115 526
29 rue Taitbout	33 649	-	-	33 649	-
installations St-Nazaire	113 881	21 777	-	-	135 658
installations St-Malo	592	301	-	-	893
installations Palavas	838	862	-	-	1 700
infrastructures locales	5 941 452	464 297	-	33 048	6 372 701
outillage industriel	27 476	4 791	-	-	32 267
canots tous temps (CTT)	20 232 038	1 244 842	-	33 577	21 443 303
vedettes 1ère classe (V1)	12 188 881	1 015 308	-	515 555	12 688 634
vedettes 2ème classe (V2)	13 663 481	1 497 431	- 188	586 189	14 574 535
vedettes 3ème classe (V3)	246 142	6 323	100	-	252 565
vedettes légères (VL)	931 699	106 560	-	10 494	1 027 765
pneumatiques semi-rigides (SR)	3 558 509	448 264	188	123 236	3 883 725
opérations collectives	21 555	2 534	-	-	24 089
autres équipements spécifiques	2 763 223	343 326	- 100	18 181	3 088 269
autres immobilisations corporelles	2 741 964	376 686	-	86 758	3 031 892
TOTAL GENERAL	64 149 979	5 722 798	-	2 988 241	66 884 537

STOCKS - VARIATIONS 2018

	Montants (€) AU 31/12/17	VARIATION EXERCICE	Montants (€) AU 31/12/18
MAGASIN GENERAL TECHNIQUE	1 106 852	583 678	1 690 530
remorques	-	-	-
rechanges et pièces détachées	16 604	3 165	19 769
rechanges manœuvres	4 659	- 1 124	3 536
matériels de navigation	1 036	- 106	931
matériels de sécurité	733	167	900
visserie boulonnerie accastillage	3 204	1 851	5 054
habillement	1 390	- 573	817
matériels de lutte contre l'incendie	4 809	477	5 286
peintures et enduits	3 028	3 388	6 416
signalisation et marquage	10 002	- 957	9 044
équipements individuels (Sauveteur 2010)	1 052 210	576 471	1 628 681
Fluides Lubrifiants	5 254	109	5 362
Pièces Jet Ski Kawasaki	26	679	705
Produits consommables	3 897	130	4 028
MAGASIN ARTICLES PROMOTION	637 732	- 69 422	568 310
STOCKS ARTICLES PROMOTION LOCAUX	376 922	- 22 300	354 622
TOTAL GENERAL	2 121 506	491 956	2 613 462

CREANCES - VARIATIONS 2018

	Montants (€) au 31/12/18	Montants (€) au 31/12/17	Variation
Collectivités publiques (subventions attribuées)	3 573 888	2 746 072	827 816
Subventions d'investissements	3 171 798	2 716 692	455 106
Etat	258 726	417 230	-158 504
Conseils régionaux	1 362 133	1 577 722	-215 589
Conseils départementaux	1 353 439	721 740	631 699
Communes et autres collectivités publiques	197 500	0	197 500
Subventions fonctionnement	402 090	29 380	372 710
Conseils généraux	402 090	29 380	372 710
Autres créances	5 008 117	3 356 505	1 651 613
conventions partenariats organismes privés	950 000	2 500	947 500
Annonces	0	0	0
Usagers communes-conventions nageurs sauveteurs	75 243	100 833	-25 590
Usagers litigieux-Assistances maritimes	3 220	3 542	-322
Personnel-avances et acomptes	14 578	1 190	13 388
Organismes sociaux	0	0	0
Fournisseurs-acomptes versés	2 086 547	1 590 084	496 464
Créances diverses siège (1)	1 658 656	1 298 959	359 697
Créances diverses locales	219 874	359 397	-139 523
TOTAL CREANCES	8 582 005	6 102 577	2 479 429

Comptes de régularisation			
Charges constatées d'avance	142 631	173 945	-31 314
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	142 631	173 945	-31 314

(1) il s'agit pour l'essentiel des dons à recevoir.

TITRES ET DISPONIBILITÉS - VARIATIONS 2018

	31 DECEMBRE 2018			31/12/2017	Variation exercice
	Siège	Structures locales	Total	Total	
Valeurs mobilières de placement	1 780 836	207 931	1 988 767	5 992 647	-4 003 880
Société générale - Placement centralisé	1 750 000	0	1 750 000	5 700 000	-3 950 000
Autres établissements - sicav diverses	30 836	207 931	238 767	292 647	-53 880
Autres disponibilités	-23 674 941	38 805 869	15 130 928	12 504 835	2 626 093
Dépôts (comptes-courants et livrets)	8 429 447	6 097 925	14 527 373	11 831 926	2 695 447
Comptes POOL		32 661 506	32 661 506	28 720 023	3 941 483
Compte MIRROIR	-32 152 141		-32 152 141	-28 120 602	-4 031 539
Caisses	47 752	46 438	94 191	73 489	20 702
TOTAL DISPONIBILITES	-21 894 106	39 013 800	17 119 694	18 497 481	-1 377 787

(*) Voir PASSIF - DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION

	2018	2017	Variation
Concours bancaires			
Cdt Coopératif - Crédit de trésorerie	2 100 000	1 500 000	600 000
Société Générale - Emprunt Siège CGA	3 900 979	0	3 900 979
Concours bancaires courants	0	4 200 000	-4 200 000
	2 307 530	2 313 112	-5 582
	8 308 509	8 013 112	295 397

VARIATIONS PROVISIONS ET DEPRÉCIATIONS 2018

	Montants (€) au 31/12/17	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Montants (€) au 31/12/18
DEPRECIATIONS COMPTES D'ACTIF				
Dépréciation stocks articles promotion	243 291	0	0	243 291
Duhamel - Siège	0			0
PSF	12 679	0	0	12 679
Structures locales	230 612	0	0	230 612
Dépréciation des créances	3 542	3 220	3 542	3 220
usagers (secours aux biens)	0			0
Frais de mise à disposition Mairies	3 542	3 220	3 542	3 220
TOTAL DEPRECIATIONS (ACTIF)	246 834	3 220	3 542	246 512
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Litiges usagers	0			0
Litiges Social	0	20 000		20 000
Risque financier suite à faillite SIBIRIL	0			0
Litiges Legs	0			0
Trésoreries locales non prises en compte	0			0
Indemnités de fin de carrières	149 691	23 553	9 638	163 606
TOTAL PROVISIONS (PASSIF)	149 691	43 553	9 638	183 606

FONDS ASSOCIATIFS - FONDS PROPRES

VARIATION 2018

	Montants au 31/12/17	Retraitements	Résultat de l'exercice	Affectation résultat 2017	Montants au 31/12/18
Fonds associatif sans droit de reprise	2 317 734				2 317 734
Autres réserves - projet associatif	10 194 828				10 194 828
Réserve pour plus-values à réinvestir	335 388				335 388
Réserve statutaire	13 520 646			3 187 914	16 708 560
Résultat de l'exercice	3 187 914		10 691 157	-3 187 914	10 691 157
TOTAL GENERAL	29 556 510	0	10 691 157	0	40 247 667

Voir également ANNEXE - ENGAGEMENTS HORS BILAN - 5. PROJET ASSOCIATIF

VARIATIONS DES AIDES A L'INVESTISSEMENT 2018

	Montant au 31/12/17	Entrées Exercice	Sorties Exercice	Montant au 31/12/18
Financement à compter du 01/01/2000	51 953 287	2 044 000	12 053	53 985 234
Subventions Etat	20 970 324	77 500	6 273	21 041 551
Subventions Conseils Régionaux	15 153 179	710 750	1 827	15 862 102
Subventions Conseils Départementaux	12 863 276	1 135 750	3 954	13 995 072
Communes et autres collectivités publiques	2 966 508	120 000	0	3 086 508
Financement jusqu'au 31/12/1999	21 913 533	0	0	21 913 533
TOTAL DES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS	73 866 820	2 044 000	12 053	75 898 766
Quote part des Subventions d'investissements inscrites au résultat de l'exercice	1 932 308	888 154	5 111	2 815 351
Subventions Etat	261 270	161 912	5 111	418 071
Subventions Conseils Régionaux	826 421	373 977	0	1 200 398
Subventions Conseils Départementaux	749 839	315 588	0	1 065 426
Communes et autres collectivités publiques	94 777	36 678	0	131 455
Quote part subvention investissements antérieure à 2013	47 806 664	1 517 699	0	49 324 363
TOTAL DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS INSCRITES AU RESULTAT	49 738 971	2 405 853	5 111	52 139 714
TOTAL NET DES AIDES A L'INVESTISSEMENT (PASSIF)	24 127 849	-361 853	6 943	23 759 053

VARIATIONS DES FONDS DÉDIÉS 2018

ORIGINE ET AFFECTATION	Montant au 31/12/2017	Augmentations de l'exercice Engagement	Diminutions de l'exercice Reprise	Montant au 31/12/2018
Subventions affectées	2 645	3 845	2 645	3 845
SIVU GIRONDE	2 645	3 845	2 645	3 845
Mécénats affectés	2 590 497	1 752 200	1 419 884	2 922 813
AGPM	17 261	-	8 350	8 911
AIRBUS HELICOPTERS FONDATION D'ENTREPRISE	119 588	-	-	119 588
APRIL MARINE	13 076	14 050	13 076	14 050
AXA	14 000	-	4 486	9 514
Caisse Epargne Languedoc Roussillon (CELR)	-	50 000	8 429	41 571
MACIF	279 895	143 836	215 917	207 814
MAIF	94 659	131 123	40 910	184 871
CONVENTION TOTAL	2 052 018	1 100 108	1 090 996	2 061 130
CREDIT MARITIME	-	25 000	-	25 000
FONDATION DE France	-	213 864	-	213 864
RECORD SNSM	-	32 500	-	32 500
SODEBO	-	4 000	-	4 000
SCAMER 2017	-	37 720	37 720	-
Dons -Legs affectés à l'équipement	4 312 482	3 466 012	237 679	7 540 816
BACHE (station La Côte d'Amour)	20 716	-	-	20 716
BEC (station Pomic)	7 820	60	-	7 879
(*) BERTHELEMY (SNSM Seine Maritime)	44 608	-	-	44 608
(*) BERVAS (station L'Aberwrach)	40 765	-	-	40 765
BOREL (station Palavas)	14 872	-	-	14 872
BOTREL (stations et CFI Les sables d'Olonne et Lorient)	216 617	-	108 309	108 309
BRECCUEHAIS (station Les Sables d'Olonnes)	-	77 797	-	77 797
(*) BRIAND (station Saint-Malo)	172 682	-	-	172 682
CASTEL (stations Goury et Barfleur)	136 521	31	-	136 552
CHARREYRE (SNSM Bretagne)	265 188	1 345 000	-	1 610 188
(*) COLLAS de CHATELPERRON (station la Baie d'Audiernne)	98 265	-	-	98 265
(*) CORBILLON (station Damgan)	98 500	-	-	98 500
DANIC (station Le Guilvinec)	78 074	-	-	78 074
de ROQUEMAUREL (zones méditerranéenne et manche-OM)	152 000	-	-	152 000
DEGOUY (station Calais)	-	48 956	-	48 956
FORAIT (station Les Sables d'Olonnes)	-	50 000	-	50 000
GIOVANNI (construction embarcations)	-	383 550	-	383 550
GIRARD (station Douarnenez)	156 886	-	-	156 886
(*) GUERIT (station La Rochelle)	27 538	-	-	27 538
GUENEUGUES (délégation Finistère)	-	131 678	-	131 678
GUILLOT (délégation Finistère+CFI Brest)	109 559	-	-	109 559
(*) HEURTAUD FAISANT (station Saint Malo)	377 029	-	-	377 029
JOLY (station La Touques-Trouville)	-	114 605	-	114 605
(*) LABBE (station Saint Malo)	90 219	-	-	90 219
(*) LAINE (station Saint-Malo)	84 034	-	-	84 034
LE BIHAN (station Brignogan)	19 597	-	-	19 597
LE MONNIER (station Ouistreham)	-	64 247	-	64 247
LE PORH (station Le Croisic)	-	14 235	-	14 235
(*) LEAC (Station La Côte d'Amour)	53 455	-	-	53 455
LETELLIER (station Côtes d'Amour)	-	29 285	-	29 285
LEVER (station Ile de Sein)	102 687	-	-	102 687
LOPEZ (station Côtes d'Amour)	-	20 374	-	20 374
LOUARN (station Audiernne)	-	244 116	-	244 116
MAS (station Saint Gilles Croix de Vie)	109 386	-	-	109 386
(*) MORVAN (station Loctudy)	25 175	-	-	25 175
MEROUR (station Camaret)	22 043	-	-	22 043
OWEN-JONES (CTT de Saint-Tropez)	-	250 000	-	250 000
PANNIER (Arcachon)	82 976	-	-	82 976
(*) PEAN (SNSM Finistère)	195 535	-	-	195 535
PELESE (Nageurs Sauveteurs)	-	-	-	-
PERON (stations Loctudy, St-Guénoél, Le Guilvinec)	353 950	-	-	353 950
PETILLAULT (station Le Guilvinec)	168 804	-	-	168 804
PEWSNER (station Ploumanach)	65 594	-	25 000	40 594
PIRIOU (SNSM Finistère, Stations Molène et l'Aberwrach)	-	620 000	-	620 000
POCHAT (station Saint Guénoél Penmarch)	200 000	-	104 370	95 630
POLLIER (Nageurs Sauveteurs)	189 993	5 824	-	195 817
RAYNAUD (station Les Sables d'Olonne)	-	61 049	-	61 049
RIDOU (stations Portsal, St-Guénoél)	47 321	-	-	47 321
ROY (station Les Sables d'Olonne)	48 025	-	-	48 025
RUEGG (construction CTT)	178 874	-	-	178 874
(*) SALAHUN (station Ile de Groix)	598	-	-	598
SAUGUET (station Quiberon)	127 005	-	-	127 005
VAILLAND (station Le Croisic)	107 300	-	-	107 300
Dons affectés à la Station de Boulogne	22 272	5 207	-	27 479
TOTAL GENERAL	6 905 624	5 222 058	1 660 208	10 467 474

(*) Fonds dédiés sans mouvement depuis 3 ans

DETTES - VARIATIONS 2018

	Montants (€) au 31/12/18	Montants (€) au 31/12/17	Variation
Emprunts/dettes - établissements crédit	8 308 509	8 023 746	284 763
Cdt Coopératif - local CFI Limoges emprunt à long terme	0	10 634	-10 634
Cdt Coopératif - Crédit de Trésorerie (1)	2 100 000	1 500 000	600 000
Société Générale - Emprunt Siège	3 900 979	0	3 900 979
CGA (1)	0	4 200 000	-4 200 000
Concours bancaires courants	2 307 530	2 313 112	-5 582
Fournisseurs et comptes rattachés	2 920 486	2 292 725	627 761
Fournisseurs	2 920 486	2 288 425	632 062
Fournisseurs-factures non parvenues	0	4 301	-4 301
Dettes fiscales et sociales	1 385 879	1 331 039	54 840
Provision pour congés acquis à payer	398 162	371 033	27 129
URSSAF	202 762	201 338	1 423
Autres organismes sociaux	158 135	174 582	-16 447
Charges sur congés acquis à payer	253 266	226 263	27 003
Dettes sociales diverses			0
Effort à la construction	16 391	15 413	977
Formation continue	59 212	46 552	12 660
Taxe sur les salaires	31 175	57 688	-26 513
ENIM	229 651	214 066	15 585
Subventions collectivités publiques	0	0	0
TVA à Décaisser	37 126	24 104	13 022
Autres dettes	346 870	305 049	41 821
Dettes diverses (2)	30 478	28 015	2 464
Charges de fonctionnement à payer	316 392	277 035	39 358
TOTAL DETTES	12 961 744	11 952 559	1 009 185
		0	
Comptes de régularisation	0	0	0
Produits constatés d'avance (ctres formation)	2 650	0	2 650
TOTAL COMPTES DE REGULARISATION	2 650	0	2 650

(1) Le crédit de trésorerie est la contrepartie des autres créances portées à l'actif.

(2) Les dettes diverses sont composées de dettes de centres de formation et de stations.

SNSM
COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES 2018

EMPLOIS	Emplois de l'exercice 2018	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur l'exercice 2018	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE		7 901 822
1 - MISSIONS SOCIALES	23 176 460	4 450 183	1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	17 849 951	17 849 951
1. 1. Réalisées en France	23 176 460	4 450 183	1. 1. Dons et legs collectés	16 126 292	16 126 292
Actions réalisées directement	23 176 460	4 450 183	Dons manuels non affectés	11 707 736	11 707 736
			Dons manuels affectés	130 482	130 482
1. 2. Réalisées à l'étranger	0	0	Legs et autres libéralités non affectés	943 776	943 776
Actions réalisées directement	0	0	Legs et autres libéralités affectés	3 344 298	3 344 298
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 875 946	4 581 106	1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	1 723 659	1 723 659
2. 1. Frais d'appel à la générosité du public	3 249 282	3 091 931	2 - AUTRES FONDS PRIVES	2 795 234	
2. 2. Frais de recherche des autres fonds privés	1 626 664	1 489 175	3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	7 970 228	
2. 3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	4 - AUTRES PRODUITS	12 654 239	
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	2 726 969	2 377 011	I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	41 269 652	
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	30 779 375	11 408 299	II - REPRISES DES PROVISIONS	13 180	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	46 773		PRODUCTION IMMOBILISEE	1 389 307	
			AIDES A L'INVESTISSEMENT INSCRITES AU RESULTAT	2 407 016	
III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	5 222 058		III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 660 208	
			IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-3 228 334
IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	10 691 157		V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
V - TOTAL GENERAL	46 739 363		VI - TOTAL GENERAL	46 739 363	14 621 617
V - PART DES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS BRUTES DE L'EXERCICE FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		4 654 029			
VI - NEUTRALISATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS FINANCEES A COMPTER DE LA PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		-2 142 765			
VII - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		13 919 564	VI - TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		13 919 564
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		8 603 876
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
Missions Sociales	42 971 833		Bénévolat	44 189 670	
Recherche de Fonds	862 672		Prestations en nature	0	
Fonctionnement	355 165		Dons en nature	0	
TOTAL	44 189 670		TOTAL	44 189 670	

UTILISATIONS DES RESSOURCES PAR EMPLOI 2018

				RESSOURCES PAR EMPLOI 2018					
Rubrique	Mission	Actions	Emplois 2018	Ressources Collectées auprès du Public	Subventions Publiques	Mécénats	Autres produits	QP d'Aides, Reprises et Production Immobilisée	
Mission Sociale	Sauvetage au large	Mise en œuvre des Moyens de Sauvetage	8 789 369	333 640	2 542 609	74 025	3 032 167	2 806 909	
		Support Technique	3 313 572	970 141	900 000	1 185	11 826	1 430 420	
		Formation des Equipages	1 398 642	420 282	704 137	247 272	18 353	8 598	
		Administration du Dispositif	3 517 294	18 392	3 143 739	5 019	287 357	62 786	
	Total Sauvetage au large			17 018 877	1 742 455	7 290 485	327 502	3 349 722	4 308 714
	Formation et mise à disposition des Nageurs Sauveteurs	Formation des Nageurs Sauveteurs	2 933 271	1 816 922	42 560	255 818	772 874	45 098	
		Équipement des Nageurs Sauveteurs	230 597	119 175	265	52 823	683	296 001	
		Affectation des Nageurs Sauveteurs	408 923	57 068	11 967	806	334 102	4 980	
	Total Formation et mise à disposition des Nageurs Sauveteurs			3 572 791	1 754 814	54 792	309 448	1 107 659	346 079
	Sécurité Civile	DPS et Sécurités Nautiques	1 145 050	357 527	17 317	23 380	718 205	28 622	
		Formations de Tiers	336 686	110 220	9 099	14 865	196 115	6 387	
	Total Sécurité Civile			1 481 736	467 747	26 416	38 245	914 319	35 009
	Prévention	Information et sensibilisation du public	1 103 055	485 167	389 589	196 214	14 878	17 207	
	TOTAL Prévention			1 103 055	485 167	389 589	196 214	14 878	17 207
TOTAL MISSION SOCIALE			23 176 460	4 450 183	7 761 282	871 408	5 386 578	4 707 009	
Recherche de Fonds	Appel à la générosité du public	3 249 282	3 091 931	18 500	4 502	134 308	40		
	Manifestations et vente de produits dérivés	1 507 031	1 372 094	-	23 703	111 022	213		
	Legs	119 633	117 081	-	114	2 436	1		
TOTAL RECHERCHE DE FONDS			4 875 946	4 581 106	18 500	28 320	247 766	254	
Fonctionnement	Communication Institutionnelle	1 449 019	1 227 830	75 589	140 389	5 081	131		
	Administration de l'Association	1 277 950	1 149 181	111 013	2 917	14 813	26		
TOTAL FONCTIONNEMENT			2 726 969	2 377 011	186 602	143 306	19 894	157	
TOTAL DES EMPLOIS INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT			30 779 375	11 408 299	7 966 383	1 043 034	5 654 239	4 707 420	
Dotations aux Provisions			46 773	46 773	-	-	-	-	
Engagements à réaliser sur ressources affectées			5 222 058	3 466 012	3 845	1 752 200	-	-	
EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			10 691 157	2 928 866	-	-	7 000 000	762 291	
TOTAL GENERAL			46 739 363	17 849 951	7 970 228	2 795 234	12 654 239	5 469 711	

SNSM
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS MIS EN SERVICE EN 2018

	Total emplois de l'exercice	Subventions et autres concours publics		Mécénats	Autres Financements	Ressources collectées auprès du Public	
		Subvention Etat	Subvention Collectivités Locales			Legs et Donations Affectées	Autres Ressources Collectées auprès du public
Biens Mis en Service							
Stations	5 453 827	645 000	1 588 720	380 725	-	237 679	2 601 703
<i>Constructions Neuves</i>	2 659 032	397 000	1 110 220	152 296	-	-	999 516
<i>Modernisations Carénages et Remises en Etat</i>	1 687 324	248 000	478 500	220 000	-	108 309	632 515
<i>Grosses Réparations et Armement</i>	452 356	-	-	8 429	-	-	443 927
<i>Infrastructures</i>	392 625	-	-	-	-	129 370	263 255
<i>Autres Investissements Stations</i>	262 490	-	-	-	-	-	262 490
CFI	378 101	-	-	143 887	-	-	234 214
<i>Infrastructures</i>	13 531	-	-	4 000	-	-	9 531
<i>Constructions Neuves</i>	46 897	-	-	-	-	-	46 897
<i>Grosses Réparations et Armement</i>	-	-	-	-	-	-	77 601
<i>Véhicules</i>	163 352	-	-	81 642	-	-	81 710
<i>Equipements</i>	154 320	-	-	58 245	-	-	96 075
TOTAL Investissements Opérationnels	5 831 928	645 000	1 588 720	524 613	-	237 679	2 835 917

Délégations Départementales	18 508	-	-	-	-	-	18 508
Pôle National de Formation	35 421	-	-	-	-	-	35 421
<i>Matériel de Formation NS</i>	-	-	-	-	-	-	-
<i>Matériel de Formation SE</i>	31 227	-	-	-	-	-	31 227
<i>Matériel de Formation Général</i>	4 194	-	-	-	-	-	4 194
<i>Infrastructures</i>	-	-	-	-	-	-	-
Direction Technique	27 293	-	-	-	-	-	27 293
Direction des Achats	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL Investissements Support aux Opérations	81 223	-	-	-	-	-	81 223

TOTAL Investissements pour la Mission Sociale	5 913 151	645 000	1 588 720	524 613	-	237 679	2 917 140
--	------------------	----------------	------------------	----------------	----------	----------------	------------------

Matériel Informatique	47 631	-	-	-	-	-	47 631
Autres Matériels	5 202	-	-	-	-	-	5 202
Siège social	12 347 356	-	-	-	11 000 000	-	1 347 356
TOTAL Investissements Fonctionnement	12 400 189	-	-	-	11 000 000	-	1 400 189

TOTAL Biens Mis en Service 2018	18 313 340	645 000	1 588 720	524 613	11 000 000	237 679	4 317 329
--	-------------------	----------------	------------------	----------------	-------------------	----------------	------------------

Remboursement Emprunt Siège Social							99 021
------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--------

PART DES INVESTISSEMENTS FINANCEES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC SUR L'EXERCICE							4 654 029
---	--	--	--	--	--	--	------------------